

Conditions propices aux soins ambulatoires

Unité : Taux pour 100,000 habitants âgés de moins de 75 ans

	Année financière 2023-2024	Année financière 2022-2023	Année financière 2021-2022	Année financière 2020-2021
Province				
Nouveau-Brunswick	305,0	309,0	296,0	280,0
Zones de santé				
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	252,0	246,0	254,0	242,0
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	313,0	358,0	342,0	304,0
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	334,0	322,0	266,0	273,0
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	330,0	283,0	299,0	270,0
Zone 5 - Région de Restigouche	375,0	419,0	341,0	233,0
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	226,0	223,0	226,0	236,0
Zone 7 - Région de Miramichi	528,0	493,0	470,0	506,0

À propos

Cet indicateur mesure le taux, ajusté selon l'âge, d'hospitalisations en soins de courte durée pour des conditions où des soins ambulatoires appropriés qui permettent d'éviter ou de réduire la nécessité d'une admission à l'hôpital.

Source

Votre système de santé : En détail

Calculs

<https://www.cihi.ca/fr/indicateurs/conditions-propices-aux-soins-ambulatoires>

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Taux pour 100,000 habitants âgés de moins de 75 ans	Valeur basse est souhaitable	CIHI-DAD-004

Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon